

Un rapport complet demandé par le ministre Hellyer

Indemnités versées aux propriétaires victimes des inondations dans la région de Sorel ?

Après dix séances de négociations

Les techniciens et employés de bureau de Marine Industries acceptent la convention

SOREL (L.R.) — Les 200 techniciens et employés de bureau de la Société Marine Industries Limitée, participant jeudi soir à un scrutin secret, ont accepté à 97 pour cent, les clauses de la nouvelle convention collective qui doit intervenir entre la compagnie et le syndicat des employés de bureau, affilié à la CSN.

Maurice Langevin, négociateur et conseiller technique de la CSN, qui a fait lecture des clauses de la convention et fourni les explications aux syndiqués.

Plusieurs clauses normatives ont été ajoutées à la convention collective précédente qui était expirée depuis le 31 décembre dernier.

Au chapitre des salaires, le nouveau contrat apporte une augmentation hebdomadaire totale de \$28.30 pour une durée de trois ans, incluant les bénéfices marginaux et les clauses de boni de vie chère qui entreront en vigueur au début de la dernière année du contrat.

Le salaire moyen hebdomadaire qui est actuellement de \$101.25, sera porté à \$110.75 à la signature du contrat, à \$118.65 au premier janvier 1969 et à \$126.55 au premier janvier 1970.

En ce qui concerne les bénéfices marginaux, nous retrouvons une cédule de vacances ainsi qu'une participation plus substantielle de la compagnie à l'assurance-groupe-maladie.

La société Marine Industries Limitée a aussi accepté de fournir au syndicat la description des tâches et de payer une rétroactivité de \$10.00 par semaine depuis le premier janvier dernier.

On souligne que les représentants de la compagnie et ceux du syndicat ont tenu en tout dix séances de négociations. Elles se sont déroulées dans un climat favorable.

La nouvelle convention collective des employés de bureau de Marine Industries devait être signée lundi.

SOREL (L.R.) — A la suite des représentations qui lui ont été faites par le député de Richelieu-Verchères, M. Jacques Tremblay, au sujet des inondations qui ont éprouvé plusieurs familles de Sainte-Anne de Sorel, le ministre canadien des Transports, M. Paul Hellyer, a indiqué vendredi après-midi à la Chambre des Communes, qu'il avait demandé aux fonctionnaires de son ministère un rapport complet sur les inondations causées par la crue des eaux du fleuve Saint-Laurent.

M. Hellyer a précisé que le cabinet étudiera également la possibilité de verser des indemnités aux propriétaires qui ont perdu des biens dans ces inondations.

Par ailleurs, le conseil municipal de Sainte-Anne de Sorel demande à tous les propriétaires de maisons et de chalet d'aller enlever la glace qui s'est formée autour des basses afin d'éviter des dommages plus considérables.

M. Larosée a indiqué que les dommages sont considérables et que l'inondation a touché 70 maisons habitées et 300 chalets d'été, situés dans le bas de la paroisse de Sainte-Anne de Sorel. Quelque 25 chalets ont également été inondés sur les bords de la rivière Yamaska.

M. Larosée a préparé un rapport écrit qui sera présenté cette semaine à M. W. P. O'Malley, chef du chenal maritime du Saint-Laurent, qui le transmettra ensuite au ministre des Transports, M. Hellyer.

Maire Pélouquin

La situation redevient normale à Sainte-Anne de Sorel, où plusieurs familles ont été éprouvées pendant une semaine par les inondations qui ont envahi les maisons et les chalets d'été, particulièrement dans le bas de la paroisse.

Le maire de Sainte-Anne de Sorel, M. Jules Pélouquin, a fait remarquer que le niveau de l'eau continue à baisser, et que le Chemin des Iles est maintenant praticable. La Voirie provinciale est venue enlever la glace qui recouvrait la chaussée.

Enquête

Dans la région de Sainte-Anne de Sorel, l'enquête est commencée depuis jeudi dernier, alors que M. Hector Larosée, du bureau de Sorel du ministère des Transports, est allé visiter les lieux du sinistre en compagnie du maire, M. Jules Pélouquin et du conseiller Fernand Guevremont.

M. Larosée a préparé un rapport écrit qui sera présenté cette semaine à M. W. P. O'Malley, chef du chenal maritime du Saint-Laurent, qui le transmettra ensuite au ministre des Transports, M. Hellyer.

M. Larosée a préparé un rapport écrit qui sera présenté cette semaine à M. W. P. O'Malley, chef du chenal maritime du Saint-Laurent, qui le transmettra ensuite au ministre des Transports, M. Hellyer.



LORS D'UNE VISITE EFFECTUÉE RECENTEMENT dans le comté de Richelieu et plus précisément à Tracy, le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson et le député de Richelieu, M. Maurice Martel, se voyaient remettre de magnifiques plaquettes symbolisant la feuille d'érable stylisée, surmontée de onze triangles, ornés avec autant de différentes sortes de bois poussant au Canada. C'est avec beaucoup d'admiration et d'appréciation pour ces artisans canadiens du Québec que le premier ministre et le député Martel ont félicité les travailleurs de Paul Pauzé et fils pour avoir produit une si belle oeuvre. Le premier homme du Québec déclarait notamment qu'il espérait que le nom de Pauzé, qui compte cinq générations de spécialistes en bois ouvré, poursuivent leurs travaux en créations originales et prouvent la compétence de nos spécialistes au Québec. Lors de ce déjeuner, M. Johnson ne manqua pas de rappeler l'importance vitale pour notre nation d'une main-d'oeuvre hautement spécialisée pour offrir au marché québécois et canadien un produit naturel qui, une fois façonné par des mains habiles, peut s'attaquer à la compétition des produits importés. L'utilisation fonctionnelle du bois, une de nos richesses naturelles les plus importantes, après avoir été confiée à nos ébénistes spécialisés, revalorisera l'industrie du meuble et de la décoration intérieure.

Un règlement existe à Nicolet

Les amateurs d'auto-neige risquent de payer l'amende

NICOLET (R.P.) — Plusieurs plaintes sont parvenues récemment au conseil municipal de Nicolet, à l'effet que des auto-neige circulaient dans les rues de la ville plus tard que onze heures du soir. A cet effet, les magistrats de la ville ont tenu à répéter les principaux points du règlement No 223 qui régit l'usage de tels véhicules, dont le nombre aurait dépassé 300 dans la municipalité.

Le règlement mis en vigueur en décembre 1964 stipule qu'il est interdit de circuler sur les trottoirs ou rues de la ville en auto-neige autrement que pour se rendre en dehors de ces limites routières, propices à l'usage de ces véhicules. Il est également prohibé de circuler à proximité des résidences ou des immeubles à caractère religieux à moins de nécessité évidente, d'utiliser cette auto-neige entre onze heures du soir et neuf heures du matin, d'en être au volant pour une personne qui ne serait pas habilitée à l'être par la loi ou de faire ronronner le moteur d'un tel véhicule inutilement.

Pour toute infraction à cette loi, le règlement indique que la personne en cause devient passible d'une amende minimum de \$10 et maximum de \$40, outre les frais. A défaut d'un tel paiement, l'emprisonnement d'un mois ou moins tiendrait lieu d'amende.

Jeunes gens pris sur le fait

SOREL (L.R.) — Les agents du détachement de Sorel de la Sûreté provinciale du Québec ont appréhendé, au cours de la nuit de vendredi à samedi, deux jeunes gens à Verchères. Il s'agit de Jean-Claude Houle, 20 ans, du 4604 ouest, rue Sainte-Catherine et Jean Roch, du 1832 rue Saint-Clément, à Montréal, qui ont été arrêtés alors qu'ils enlevaient les plaques d'immatriculation de la voiture de M. Dollard Demey, du 27 rue Pascal, à Verchères.

Les deux prévenus s'apprêtaient à apposer ces plaques sur une voiture qui avait été volée quelques heures auparavant à Montréal.

Ils doivent comparaitre cette semaine au Palais de Justice de Sorel sous l'accusation de tentative de vol.

Un carnaval d'hiver sera organisé à Baieville

BAIEVILLE (R.P.) — L'organisation des terrains de Jeux de Baieville organisera du 11 au 18 février prochain, un carnaval qui sera inauguré le dimanche

soir par un souper populaire au sous-sol de la nouvelle église paroissiale. Lors de cette manifestation M. Laval Doucet, de la Confédération des Loisirs du Québec, prononcera une conférence sur l'organisation des loisirs dans la région et à travers le Québec.

Cet organisme provincial réunit toutes les sections locales de terrains de jeux en plus d'offrir de nouveaux services aux centres de loisirs. Au cours de la semaine de ce carnaval, une reine et trois duchesses seront couronnées le dimanche soir suivant. Un bonhomme carnaval sera également de la fête tandis que des parties de hockey et des courses d'auto-neige sont au programme de la manifestation. D'autre part, aucune organisation culturelle n'a été prévue à l'horaire du carnaval.

Au nombre des responsables de l'organisation on compte le président du carnaval, M. Michel Gauthier, de même que les dirigeants de l'OTJ, soient Jean-Marie Lebel, président, Mme Jean-Louis Provencher, vice-présidente, Jean-Marie Manseau à titre de secrétaire, Mme Réal Gendron et MM. Billy Senneville, Yvon Bégin, André Bélice et André Roy comme directeurs.

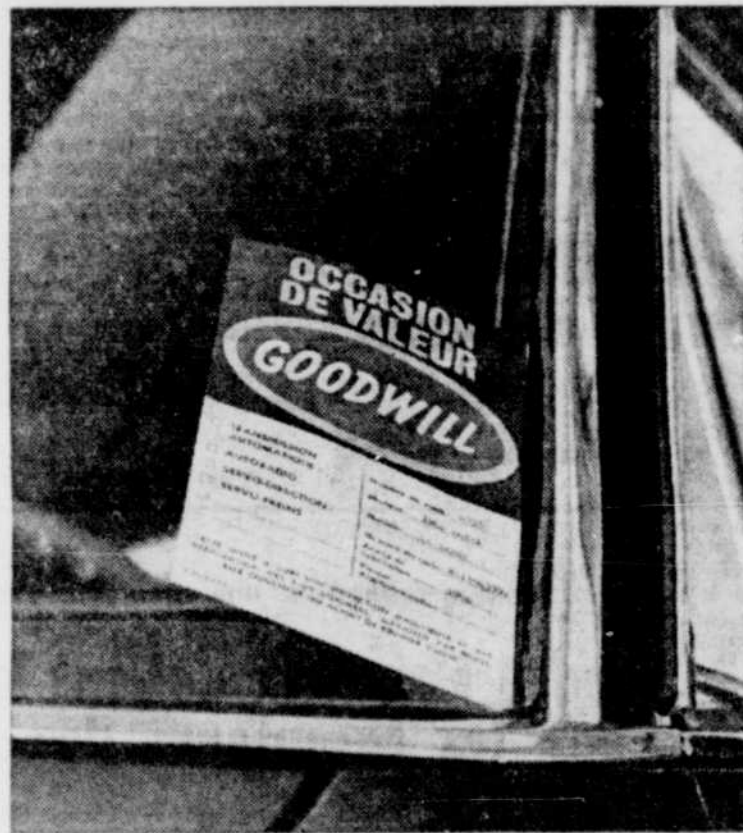
en cause la qualité de l'initiation livrée aux enfants. A ce sujet, une décision de la commission scolaire régionale provoquerait une assemblée spéciale de professeurs en présence de commissaires. La date de cette réunion n'a pas encore été fixée.

Dans les corridors de Bécanour, on fait savoir que le reportage porté sur la centrale électro-nucléaire et paru dans le NOUVELLISTE en décembre aurait produit d'heureuses réactions. Plusieurs 'Bécanourcots' ignoraient même l'existence d'une telle entreprise.

Le 11 février, les dirigeants de la corporation du foyer d'hébergement de Pierreville inviteront tous les conseils municipaux des environs à discuter d'un projet de centre régional. Vraisemblablement, ce nouveau centre serait construit au coût approximatif de \$350,000 et compterait une cinquantaine d'unités. En vieillissement du comté d'Yamaska qui est l'une des régions où la population est la plus vieille au Québec, il est permis d'affirmer que ce projet vient à temps. L'assemblée des administrateurs se déroulerait au Centre culturel 'confédératif' (sic).

Les équipes Sérène de Nicolet compteraient environ 125 couples. Ces équipes qui étudient une méthode naturelle de régulation des naissances tiendront une assemblée générale vers la fin de l'hiver. Au début du printemps, le congrès général, qui avait eu lieu à Montréal l'an dernier, se tiendra cette année à Nicolet. Au nombre des activités, les équipes se penchent sur diverses questions concernant l'amour et la vie du couple. Dans le cadre des cours de préparation au mariage, quelques moniteurs des équipes Sérène expliquent aux jeunes fiancés les principes de base de cette méthode.

Quelques malaises sont ressentis présentement en ce qui a trait à l'enseignement de l'initiation au travail donné dans le secteur Ste-Angele. Un conflit entre professeurs et autorités mettrait



Vous ne pouvez acheter une voiture d'occasion Goodwill que chez un concessionnaire Pontiac-Buick

- 1 Vous êtes sûr d'acheter une excellente voiture d'occasion, car seules les voitures d'occasion de qualité exceptionnelle sont admises à porter l'étiquette Goodwill.
- 2 Vous pouvez être sûr que votre voiture d'occasion Goodwill a été inspectée et remise en état. Elle est propre, pimpante, prête à prendre la route.
- 3 Les voitures Goodwill sont toutes accompagnées d'une garantie écrite. Vous pouvez avoir confiance en une voiture Goodwill et cette garantie prouve aussi la confiance du concessionnaire Goodwill dans la voiture qu'il vend.
- 4 Les voitures Goodwill ne sont vendues que par les concessionnaires Pontiac-Buick. Ils ont des intérêts en jeu dans leur localité et possèdent un service d'entretien qui leur permet de prendre soin de votre voiture.
- 5 Les concessionnaires Goodwill offrent des voitures toujours populaires comme les Pontiac et Buick; c'est pourquoi vous trouverez toujours le plus vaste choix de bonnes voitures d'occasion sur leur terrain.

Et n'oubliez pas les camions usagés Goodwill. Ils sont aussi ce qu'il y a de mieux.



Vendeur autorisé Goodwill — Pontiac — Buick — Beaumont — Acadia — Vauxhall et Camion GMC à Trois-Rivières :

SIROIS AUTOMOBILES Ltée

501 ST-MAURICE

TEL: 374-3565

TROIS-RIVIERES

Courrier Sud



PLUSIEURS INVITES ASSISTAIENT à la soirée dansante annuelle de l'Association des Pilotes de Drummondville, sous la présidence de M. Albert Paquette, président de l'Association qui a succédé récemment à M. Charles A.

Giroux. Dans l'ordre, l'épouse du président, Mme Albert Paquette, son époux, Mme Philippe Bernier, épouse du premier magistrat de Drummondville, M. le maire ainsi que M. Arthur Yvan, vice-président et son épouse.

(Photo J.P.C.)

Conférence du président provincial, M. Dugré

Le rôle de la Chambre est de promouvoir et de défendre les intérêts du milieu

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — La Chambre de Commerce de la province de Québec diffère sensiblement de la Chambre de Commerce du Canada du fait qu'elle n'est pas encore structurée à point, même si elle fut fondée avant cette dernière. Elle continuera quand même à être une communauté d'affaires, soucieuse des questions économiques, civiques et culturelles, a déclaré le président provincial, M. Roland Dugré, lors d'une conférence de presse avec les journalistes.

La Chambre provinciale, a dit M. Dugré, s'occupera surtout du rôle qu'elle doit jouer sur le plan local, régional et provincial, puisque ce rôle est de promouvoir et de défendre les intérêts collectifs du milieu par l'étude, la consultation et l'action

dans chacun de ces domaines. Le président provincial a souligné les différences marquées qui existent entre les membres des différentes Chambres de la province, notamment à Montréal où il faut absolument être "patron" pour appartenir au "board of Trade", alors qu'ailleurs dans la province, toutes les classes de la société sont acceptées, même les chefs syndicaux.

Il faudra repenser nos structures de façon à établir la différence entre une Chambre locale et une Chambre régionale, car l'on sait que pour être reconnue comme régionale, une Chambre doit compter au moins 350 membres et être reconnue comme telle par l'exécutif provincial. Cependant, a fait remarquer M. Dugré, l'ampleur, la complexité

et l'urgence des questions économiques indiquent assez bien qu'elles doivent demeurer au premier plan des préoccupations d'une Chambre de Commerce.

Cependant, a continué le président, peu de Chambres de commerce sont équipées d'un secrétariat permanent avec un personnel compétent pour orienter la conduite de la Chambre sur les questions économiques. Il serait nécessaire pour la Chambre provinciale d'établir une orientation et fixer des priorités à suivre en matière économique afin de guider les chambres affiliées.

Ces remarques étaient contenues dans le mémoire "vie de la Chambre" qui fut présenté et accepté par l'assemblée générale, après quelques modifications de la phraseologie, en concluant que même si de nouvelles structures sont mises en place pour la planification économique et l'aménagement régional, les Chambres de Commerce doivent demeurer autonomes et conserver leurs pouvoirs de consultation auprès des gouvernements.

porté sur le hockey, le football et le soccer. Il demeure au Canada depuis trois ans et il rêve d'être naturalisé citoyen canadien.

Ampleur des programmes
L'ampleur des programmes à

A la Jeune Chambre

M. Michel Equilbec est choisi l'homme du mois

DRUMMONDVILLE (R.G.) — La Jeune Chambre de Drummondville a choisi le membre du mois pour le mois de janvier. Il s'agit de M. Michel Equilbec. M. Equilbec est un membre très actif au sein de la Jeune Chambre. Il en est seulement à sa première année et déjà il est vice-président à la commission amélioration de la communauté et à la responsabilité de plusieurs sous-comités tels que: plaza Heriot, embellissement de la cité, toilettes publiques, marché public, sonorisation au centre civique, centre récréatif, plan d'urbanisme, parade illumination des rues du premier décembre dernier. Il a aussi la charge du futur concours pour la fleur distinctive de l'année de la cité de Drummondville.

Michel Equilbec est très qualifié pour ses responsabilités et c'est pour cette raison que la Jeune Chambre n'a pas hésité à l'encourager en le nommant membre du mois.

Michel Equilbec est né le 13 janvier 1944 à Volonges, dans le département de la Manche, France. Il a fait ses études primaires à Cherbourg puis ensuite se dirigea à l'université de Anger en horticulture et architecte paysagère. Il possède ses diplômes en botanique, arboriculture, ornement, floriculture. Il détient un brevet d'aptitudes professionnelles agréé par le ministère français.

Il occupe le poste de surintendant des parcs à la cité de Drummondville depuis un an et il est aussi directeur de l'OTJ, c'est-à-dire qu'il a sous sa juridiction tous les parcs de la cité et l'entretien des chalets, piscines, patinoires, etc.

Son goût pour les sports se

Pour les maîtres et les parents

Discussion sur la crise de l'autorité à l'adolescence

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — "La crise de l'autorité à l'adolescence", tel sera le sujet qui sera discuté jeudi soir à l'école St-Pierre, à l'intention des maîtres et des parents, sous forme de panel qui sera dirigé par M. Come Bergeron, psychologue et directeur du Service social.

Le programme de la soirée est divisé en deux parties: la première étant consacrée au résumé des activités depuis la dernière assemblée, avec questions et suggestions par le président M. Claude Bourgeault, suivie d'une courte intermission.

La deuxième partie comprendra le panel, composé d'experts en éducation, qui débatteront le

sujet de la soirée présidée par M. Bergeron. Il sera composé de deux parents, Mme Léon Painchaud et M. Roland Langlois et de deux éducateurs, Mlle Aline Blouin, assistante directrice, section de la discipline à l'école Jeanne-Mance et M. Jean-Paul Allie, assistant-directeur de l'école St-Philippe.

Période de questions
M. l'abbé Gérard Marier, auteur bien connu pour l'intérêt qu'il apporte aux problèmes des jeunes, tirera les conclusions de la soirée, et répondra aux questions que l'on voudra bien lui poser.

Létourneau en vedette dans Les grands soleils

DRUMMONDVILLE (R.G.) — Yves Létourneau, qui l'on connaît par ses nombreux rôles tant à la scène qu'à la télévision, incarnera l'un des personnages principaux dans "Les Grands Soleils" que le Théâtre du Nouveau Monde présente en tournée canadienne, qui se terminera le 21 avril, dans plus de 50 villes du Québec, de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick. La réputation d'Yves Létourneau comme comédien n'est plus à faire. On se souvient des nombreux rôles qu'il a tenus au théâtre et dans des téléromans.

Dans les Grands Soleils, une œuvre québécoise de Jacques Ferron, il interprète le rôle de Félix Poutre, l'habitant du rang du Brûlé de St-Eustache, un

personnage savoureux et typiquement de chez-nous. L'action des Grands Soleils se situe à la fois en 1838 et au Carré Viger de nos jours, et met en scène des personnages québécois. La distribution comprendra: Yves Létourneau, Albert Millaire, Marthe Mercure, une jolie et talentueuse drummondilloise, Bernard Lapierre, Guy L'Écuyer, Jean-Marie Lemieux, Jean Perraud, Albert Millaire signera également la mise en scène.

Les Grands Soleils seront présentés au Centre culturel de Drummondville en matinée et en soirée samedi le 10 février prochain. La matinée est réservée exclusivement aux étudiants.

Après les parties de la semaine

Autres joueurs choisis pour la finale de quilles

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — Les amateurs de petites quilles de classe "B", ceux dont la moyenne était de 130 à 139 inclusivement, avaient l'occasion de se classer, la semaine dernière, à la salle Champion, pour la grande finale de la "ronde des étoiles Dow". Un grand nombre de joueurs ont tenté leur chance et ont mérité une place dans la grande finale.

Les résultats furent les suivants: Normand Belval 532 - R. Blanchard 527 - J. G. Généreux 514 - Marcel Dionne 510 - Gaston Forcier 465 - Réal Plante 462 - Jean Béland 460 - Maurice Gouin 460 - Jean-Paul Boucher 453, Alex. Tellier 428 - Clément Gardner 428.

Les quilleurs de classe "C",

dont la moyenne est de 120 à 129 inclusivement, ont jusqu'au 3 février pour se tailler une place parmi les dix meilleurs quilleurs qui représenteront leur classe à la grande finale, qui sera tenue le 17 février.

Comme la majorité des quilleurs qui se trouvent dans cette catégorie, les intéressés sont invités à s'inscrire dès maintenant et à jouer leur partie au début de la semaine afin d'éviter la foule des dernières heures. Ce tournoi nouveau genre, dont l'enjeu est de plus de \$400 crée un grand intérêt chez tous les amateurs de quilles et donnera sûrement lieu à du jeu fort contesté d'ici le 17 février, et davantage la journée même du tournoi.

Résultats de Quilles

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — La ligue de quille "Chez Nous", qui évolue au salon Cavalier de la rue Cockburn, continue à présenter d'intéressantes compétitions de quilles, parmi les équipes qui évoluent régulièrement.

Réjeanne Couture et Bertrand Létourneau, ont conservé respectivement 119 et 137 pour la meilleure moyenne de la semaine au 24 janvier. Georgette Caron et Bertrand Létourneau ont conservé la meilleure moyenne de la semaine avec des parties de 142 et 185 respectivement.

Réjeanne Couture a roulé la meilleure partie de l'année avec 187 et Henri Massé a fait de même chez les hommes avec 211. Le plus haut triple de la semaine a été réussi par Georgette Caron chez les femmes avec 377 et par Bertrand Létourneau chez les hommes avec 473, alors que Réjeanne Couture a roulé le plus haut triple de l'année avec 433 et Bertrand Létourneau avec 477.

La position des équipes en fin de semaine dernière était la suivante:

Brunelle Huile Chauffage	35
Employés fédéraux	25
Imprimerie Mayville	22
Boucher Transport	22
Pepsi-Cola	21
Triad Créations	18

Dans la ligue féminine sportive, dont les rencontres sont disputées à la salle Champignon, Thérèse Martineau s'est mise en évidence en remportant la majeure partie des compétitions, puisqu'elle a conservé la meilleure moyenne avec 129, le plus haut triple de la semaine avec 449 et le plus haut triple de l'année avec 458.

La meilleure partie de la semaine a été réussie par Réjeanne Couture et Henriette Boisvert qui ont obtenu une moyenne identique: 172, mais Anita Saint-Martin a roulé la meilleure partie de l'année avec 201.

La position des équipes était la suivante après les rencontres de la semaine. Bureau d'évaluation 39 - Marcel Nettoyeur et Sweden Frosty Treat 38 - Société des Artisans 36 - Studio Sauvage 34 - Salon Hébert 27 - Brunelle Huile Chauffage 25 - Allie auto parts 20.

La situation ressemble à celle de l'an dernier

Le nombre de chômeurs dans la région s'élève à 2,500

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — Selon le bureau local du ministère de la Main-d'Oeuvre et de l'Immigration, la situation de l'emploi ressemble sensiblement à celle de l'an dernier à pareille date, pour Drummondville et dans un rayon approximatif de 25 milles.

En effet, le nombre des sans-travail inscrits pour fins d'emploi au centre de Main-d'Oeuvre du Canada desservant le territoire de Drummondville, s'élevait, au 31 décembre 1967 à 2,500. Compte tenu du ralentissement économique en cours au Canada, aux Etats-Unis et en certains pays européens et de la saison hivernale, ce nombre n'offre aucun indice d'alarme.

Exception faite des travailleurs de la construction, dont les activités reprendront avec l'arrivée du printemps, fait-on remarquer, les mises à pied survenues en décembre, surtout dans le secteur "fabrication", se résorbent graduellement par le rappel au travail suscité par l'arrivée de nouvelles commandes.

M. Charles E. Lévesque, gérant du bureau local de Drummondville, maintenant connu sous son nouveau nom de centre de Main-d'Oeuvre du Canada, a rapporté que le centre a connu en 1967, une année d'activités des plus intenses. La mise en application des nouvelles politiques en matière de main-d'oeuvre, du tout récent ministère de la Main-d'Oeuvre et de l'Immigration créée en 1966, a eu ses répercussions au niveau local. Entre autres, les nouveaux services mis à la disposition des travailleurs et des employeurs ont provoqué un accroissement du nombre de clients.

Quelque 4,000 demandes initiales furent l'objet d'étude; cependant, plus de 9,300 demandes furent renouvelées durant l'année. Toutefois, fait remarquer M. Lévesque, ce dernier chiffre ne peut être interprété comme représentant globalement un nombre de clients, puisque ces derniers, après avoir déposé une demande initiale, ont l'avantage d'annuler et de renouveler au besoin leur demande jusqu'au règlement de leur cas.

Ampleur des programmes
L'ampleur des programmes à

mettre sur pied et à poursuivre, nécessita l'embauche de plusieurs nouveaux conseillers en main-d'oeuvre et du personnel de bureau nécessaire pour donner à la population un service adéquat. Le CMC de Drummondville dispose maintenant d'un personnel de 29 employés, dont un gérant, deux conseillers seniors en main-d'oeuvre, 11 conseillers juniors et six préparés au soutien administratif.

Les travailleurs sont maintenant plus attirés par les centres de main-d'oeuvre du Canada, du fait des services nouveaux, du programme de formation professionnelle des adultes, du programme de mobilité de la main-d'oeuvre, les renseignements sur les ouvertures d'emploi à l'échelle nationale, du service de Telex reliant entre eux les 250 centres à travers le pays, dont ne disposait pas l'ancien service national de placement. Une forte proportion des demandes d'emploi soumises aux centres de main-d'oeuvre du Canada provient de travailleurs qui ne sont pas en chômage.

Avec le printemps, les dirigeants espèrent que le nombre des demandes soumises par des travailleurs désirant changer d'emploi, dépassera dans la proportion de 2 ou 3 à 1, celui de ceux qui sont en chômage.

Pour cela, il faut avant tout un service d'orientation afin d'indiquer au travailleur où et comment il peut obtenir un emploi approprié, ou encore, comment il peut améliorer ses chances d'obtenir et de garder de meilleurs emplois. Dans ce dernier cas, il faut aider le travailleur à se fixer des buts réalistes et à se tracer un plan de préparation. Sous cet aspect, quelque 411 travailleurs du territoire furent dirigés en 1967 par le centre de Main-d'Oeuvre du Canada de Drummondville en vue de poursuivre des cours de formation professionnelle.

De même, le nouveau programme de mobilité de la main-d'oeuvre, mis en vigueur le premier avril 1967, permettant de sortir d'une région où l'on n'a guère, ou pas du tout de possibilité de trouver un emploi approprié ni de suivre un cours de formation professionnelle, facilita le déplacement des travailleurs de l'extérieur vers notre région et inversement des travailleurs locaux vers l'extérieur. La division de l'immigration, Drummondville étant considérée comme port d'entrée, eut à s'occuper durant cette période, de quelque 203 immigrants.

Placements
Durant l'année écoulée, les conseillers en main-d'oeuvre réussirent 2 669 placements, localisés dans les secteurs suivants: agriculture, forêts et mines: 56 - manufactures: 1,090; construction: 316; transport et communications: 83; commerce: 247; services: 875.

En terminant cette rétrospective générale des activités pour 1967, M. Lévesque souligne les excellentes relations et la collaboration obtenues des organismes locaux du gouvernement fédéral, des représentants locaux des divers ministères du gouvernement provincial, des autorités du territoire, des agences de bien-être et sociales, des groupements d'affaires et sociaux, des syndicats, des employeurs et des médias d'information locaux et régionaux et du grand public.

Drummondville contée...

Devant le refus du ministère de l'Éducation de louer l'ancien local de la compagnie Eagle Pencil pour la Commission scolaire, les autorités municipales songent à l'employer à des fins culturelles, du moins en partie. C'est l'intention du conseil de mettre un tiers de l'édifice à la disposition de la bibliothèque municipale, dont les locaux actuels ne répondent plus aux besoins de l'heure.

L'échevin Dr Rosaire Milette, qui s'occupe activement de la bibliothèque, a souligné à ses collègues du conseil, qu'il était devenu intenable de continuer à servir la population adéquatement dans les locaux actuels du boulevard St-Joseph, à cause de l'impossibilité de garder tous les volumes dont nous disposons et même davantage.

La bibliothèque actuelle occupe une superficie de 3,500 pieds de plancher, alors que pour une ville de l'im-

portance de Drummondville, il faudrait au moins 10,000 pieds. D'autant plus que le gouvernement provincial refuse de subventionner la bibliothèque parce qu'elle ne répond pas aux normes des bibliothèques publiques.

En relocalisant la bibliothèque actuelle, le conseil municipal pourrait bénéficier de plusieurs milliers de dollars qui sont consentis par le gouvernement à toutes les bibliothèques publiques de la province.

Les dirigeants souhaitent une meilleure assistance

André Lagueux détient la tête chez les compteurs des Aigles

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — La rencontre des Aigles de l'instructeur Jean Therrien et des Tigres de l'instructeur Lou Poliquin de Victoriaville, dimanche soir au centre civique de la rue Cockburn, fut présentée devant un delà de 1,100 spectateurs, dont un grand nombre de Victoriaville. Les dirigeants de l'équipe ont paru satisfaits, mais exigeraient qu'un plus grand nombre d'amateurs locaux se rendent voir évoluer l'équipe. Avec les statistiques en date du 29 janvier en main, les dirigeants de l'équipe des Aigles soutiennent que l'équipe locale est sur un pied d'égalité avec ses grands rivaux, les Tigres, puisqu'après la rencontre de dimanche soir, les deux équipes avaient chacune 21 victoires et trois joutes nulles à leur crédit pour un total de 45 points au classement, même que les Aigles ont quatre parties en main sur les Tigres. Cependant, dans le classement des équipes, les Tigres dominent avec 47 points ayant remporté une joute de quatre points aux dépens des Nationaux de Hull.

Dans les statistiques que nous

avons en main et qui incluent la rencontre de dimanche, on constate que les Aigles, en 35 parties, ont récolté 21 victoires, subi 11 défaites et annulé trois fois.

André Lagueux tient la tête du classement avec 25 buts et 28 assistances pour un total de 53 points, suivi de Michel Labrosse avec 7 buts et 30 aides pour dominer dans ce département sur l'équipe locale, deux aides de plus que son compagnon Lagueux.

R. Lepage	35	4	6	10	6
Y. Houle	35	0	0	11	7
Claude Cyr	15	0	0	0	0
C. Fournel	3	0	0	0	0
R. Hibbert	2	0	0	0	0
Bob Doyle	1	0	0	0	0

Le rendement des autres joueurs est le suivant:

	Pj.	b.	a.	pts	p.
A. Lagueux	35	25	28	53	32
M. Labrosse	34	7	30	37	28
Ron Roberts	32	19	17	36	26
G. Haworth	33	13	23	36	13
R. Leclair	35	11	25	36	34
Bob Eastman	35	14	18	32	59
Roger Côté	31	15	13	28	32
R. Sawyer	29	11	16	27	33
J. Régin	32	4	16	20	48
J. Therrien	38	8	10	18	93
J.-C. Garneau	28	5	12	17	57
Lee Hardy	35	3	12	15	4
Gilles Leclerc	34	3	10	13	33

On se souvient que deux nouveaux joueurs s'étaient joints à l'équipe il y a quelques jours après la promotion du joueur de défense Jean Therrien comme joueur-instructeur, en vue d'apporter du renfort à l'équipe. Ces deux jeunes qui étaient à l'essai ont démontré un esprit assez combattif au jeu, mais seul Hibbert est demeuré sur l'équipe, Bob Doyle ne possédant pas assez d'expérience. Il sera remplacé par un autre joueur de la capitale, qui devrait même être à la pratique ce soir au Centre civique. Une fois de plus, les dirigeants de l'équipe espèrent que les véritables sportifs répondent en plus grand nombre lors de la prochaine rencontre qui aura lieu jeudi soir au Centre civique alors que les Gaulois seront le club visiteurs.

Un Montréalais de 43 ans connaît une mort horrible

VICTORIOVILLE (R.L.) — Un Montréalais de 43 ans, M. Jean-Paul Miville, domicilié au 1436 de La Roche, a été tué instantanément vers 17.15 heures, hier, dans une collision frontale survenue sur la route 5, à environ 5 milles de Victoriaville, en direction de Princeville. M. Miville, qui est un voyageur de commerce, conduisait une Ford 1968. Le véhicule est allé percuter un camion de fruits et légumes qui venait en sens opposé.

Le camion, propriété de la firme J.-O. Deshaies, de Victoriaville, était conduit par M. Yvon Beliveau 25 ans, du 158 St-François, à Victoriaville. Bien que le camion d'une valeur de plus de \$7,000 soit considéré comme une perte complète, son conducteur s'en est tiré sans égratignure.

La victime emprisonnée
Pendant au moins une heure, la victime est demeurée emprisonnée dans l'amas de ferraille qu'était devenue son automobile. Il a fallu faire appel au service de deux camions-remor-

ques pour ouvrir une partie de l'auto et dégager le corps qui se trouvait à peu près à la position du conducteur. Il va s'en dire que le corps de la victime était affreusement mutilé.

La chaussée glissante serait la cause de l'accident. Le chauffeur aurait perdu le contrôle de son automobile qui aurait heurté de plein fouet le camion de 3 tonnes.

Le temps qu'il a fallu pour dégager le corps a attiré sur les lieux des dizaines de curieux provoquant un embouteillage.

La victime a été transportée à la morgue Desrochers, de Victoriaville. M. Miville devrait être identifié ce matin, par un membre de sa famille.

C'est l'agent Pierre Beaulieu, de la Sûreté provinciale de Victoriaville, qui s'est rendu sur les lieux de l'accident et a fait le rapport.

Le docteur Arthur Thibeault, coroner du district judiciaire d'Arthabaska, instituera une enquête en marge de cette tragédie routière.



UNE TERRIBLE COLLISION A FAIT une victime, sur la route numéro 5, entre Victoriaville et Princeville, peu après 17 heures, hier. La victime est M. Jean-Paul Miville, 43 ans, de Montréal. Les dommages matériels sont évalués à environ \$11,000.

(Photo LERO)

Grande offensive entreprise par le Club de presse Louis Francoeur

Doter Victoriaville d'un véritable Palais des sports

La Chambre régionale Bois-Francis fondée d'ici quelques semaines?

VICTORIANVILLE (R.L.) — D'après les paroles du président de la Chambre de Commerce de Victoriaville, M. Yvon Jutras, devant les membres de cet organisme, à la réunion mensuelle de dimanche matin, la question de la fondation de la nouvelle Chambre de Commerce régionale Bois-Francis ne serait plus qu'une formalité et devrait se concrétiser très prochainement.

A l'assemblée de la Chambre provinciale, à Drummondville, samedi dernier, sur une question de privilège, le président Jutras a demandé l'annulation de la Chambre de Commerce régionale des Cantons de l'Est et la formation de la Chambre de Commerce régionale Bois-Francis.

M. Jutras a déclaré aux membres de Victoriaville que l'exécutif de la Chambre provinciale se réunissait à Montréal le 9 février prochain et qu'à cette réunion on ratifierait la formation de la Chambre régionale Bois-Francis.

Un des membres de l'exécutif de la Chambre provinciale, M. Yvon Siros sera d'ailleurs à Victoriaville jeudi de cette semaine pour discuter des modalités de la nouvelle chambre.

Dimanche matin, le président Jutras a souligné qu'il avait eu l'assurance qu'une Chambre de Commerce était sur le point d'être fondée à Nicolet et que les promoteurs de cette nouvelle Chambre l'avaient assuré qu'ils se joindraient à la nouvelle Chambre régionale Bois-Francis. M. Jutras a dit aussi avoir eu des rencontres avec d'autres chambres de la région et que les réponses étaient toutes affirmatives. Dimanche soir, le président de la Chambre de Victoriaville prenait la parole devant un organisme de Princeville.

Contribution à la régionale

A la lecture des états financiers actuels de la Chambre de Victoriaville, le secrétaire-trésorier a noté qu'il faudrait, à même le montant en caisse, que l'on possède, faire parvenir \$1.00 du membre à la Chambre provinciale et \$1.00 du membre à la régionale des Cantons de l'Est.

Si l'assemblée a accepté de payer une contribution à la chambre provinciale, elle a par ailleurs décidé d'attendre quelque peu pour la cotisation à la régionale, en pensant que ce montant de \$350 pourrait éventuellement aller à la nouvelle régionale Bois-Francis.



(Photo LeRo)

VENDREDI APRES-MIDI A marqué l'ouverture du nouveau tronçon de la route 5, entre le Boulevard Beauchesne et le motel Colibri. Par cette nouvelle route, les automobilistes pourront éviter la ville de Victoriaville s'ils le désirent. Quelques-unes des personnalités qui ont assisté à l'ouverture du nouveau tronçon de la 5: ce sont le maire J.-Robert Noël,

d'Arthabaska, M. Charles Sylvain, chef divisionnaire de la Voirie provinciale pour le bureau de Victoriaville, M. Rejean Bélisle, attaché au bureau local de la Voirie provinciale, M. Denis Roy, de Cormier Ltee et le caporal Donat Sévigny, du bureau de la Sûreté provinciale de Victoriaville.

Les Tigres tenteront de consolider leur avance

VICTORIANVILLE (R.L.) — "Une équipe connaît à un moment donné une mauvaise partie et c'est ce soir que nous avons joué cette partie", a souligné l'instructeur Lou Poliquin, à l'issue de la défaite de ses protégés, 9 à 6 dimanche soir, contre les Aigles au centre civique de Drummondville.

Dans cette défaite de dimanche, il semble que le cerbère Claude Hardy n'ait pas aidé à la victoire. D'ailleurs, à la troisième période, l'instructeur Poliquin aurait fait appel à Michel Mongeau, le jeune gardien substitut. Il est à souhaiter que le cerbère Hardy connaisse ses mauvais moments avant les parties éliminatoires.

Toutefois, contrairement à ce qui était mentionné dans le rapport de cette partie, Drummondville n'est pas sur un pied d'égalité avec Victoriaville, au premier rang, à la suite de cette défaite. Les Tigres de Victoriaville, de la ligue Senior Provinciale, dominent toujours le classement du circuit Len O'Donnell avec 47 points, comparativement à 45 pour les Aigles de Drummondville. Il faut toutefois ajouter que les Aigles, du nouvel instructeur Jean Therrien, ont encore quatre parties de plus à disputer que les Tigres de Victoriaville.

Malgré cet échec de dimanche soir, les porte-couleurs de Victoriaville n'ont pas renoncé à la course au championnat pour la saison régulière. Les hommes de Poliquin tenteront d'ajouter deux autres points à leur avance sur les Drummondvillois quand ils recevront ce soir au centre sportif, de Victoriaville, les Vics de Granby. Les locaux n'auront pas une proie facile, si l'on songe que les Vics bataillent fermement pour se tailler une place dans les éliminatoires.

Des locaux supplémentaires nécessaires pour recevoir les élèves

L'implantation d'un CEGEP est recommandée par la Chambre

VICTORIANVILLE (R.L.) — Sur une suggestion de Mlle Lisette Pépin, présidente du comité éducation de la Chambre de Commerce, une résolution a été adoptée et sera envoyée au gouvernement du Québec, pour recommander l'implantation d'un CEGEP à Victoriaville. Les membres de la Chambre de Commerce ont de plus approuvé une deuxième résolution visant à hâter ou presser les procédures relatives à l'aménagement de l'école polyvalente de Victoriaville.

M. Gilles Desrosiers de la commission scolaire régionale Bois-Francis et également membre de la Chambre de Commerce, a éveillé l'attention de l'auditoire lorsqu'il a mentionné que pour septembre 1968, Victoriaville devra trouver 22 locaux supplémentaires pour loger des élèves du niveau secondaire. On a calculé à la régionale des Bois-Francis, que 370 élèves n'auront pas de place en septembre prochain.

L'école polyvalente de Victoriaville devait ouvrir ses portes pour septembre 1970 mais dans les différentes étapes prévues, on note déjà trois mois de retard.

Il en découle conséquemment, que la population devra encourir des pertes énormes au point de vue financier et que jusqu'à ce que tout soit réglé, les administrateurs scolaires auront souvent des maux de tête.

Promotion industrielle

Un des comités de la Chambre de Commerce, qui a énormément de bon pain sur la

planche pour l'avenir, est celui de la promotion industrielle présidée par M. Roméo Reny.

M. Reny songe en effet à ce qu'un comité prône un règlement de zonage pour le parc industriel pour ne pas laisser s'établir pêle-mêle des industries de toutes sortes et très disparates.

Le comité travaillera également à ce que le parc industriel de Victoriaville soit identifié comme il se doit.

Par ailleurs, on travaillera à effectuer un relevé de toutes les industries qui se trouvent dans la région, de façon à ce que les industriels des Bois-Francis soient au courant de tout ce qui existe. On a souligné que certains des produits de base à l'extérieur et que des produits semblables sont fabriqués tout près mais qu'on ne le sait pas.

M. Jean-Gilles Massé, directeur général du CER Bois-Francis - Drummond, a suggéré que ce travail s'étende à toute la grande du territoire du CER Bois-Francis - Drummond.

Tourisme

Le comité tourisme de la Chambre qui avait commencé l'an dernier un travail pour doter le centre ville d'un bureau d'information pour le tourisme, a déjà commencé son travail. Le président de ce comité, M. Raymond Poisson, a fait rapport aux membres de tout ce qui a été fait et à la prochaine réunion, le projet au complet devrait être très avancé.

Epuration des eaux

M. J.-Roland Paris, président



(Photo Y. Tardif)

UNE RENCONTRE AMICALE de hockey mineur entre Sorel et Victoriaville avait lieu dimanche après-midi, au centre sportif Jean Béliveau, et à cette occasion, les jeunes ont pu démontrer leurs talents. Sur notre photo, de gauche à droite, M. Yvon Lafrenière, un des responsables du hockey mineur de Sorel, M. Guy Beaudoin, instructeur des Ato-

mes de Victoriaville, David Poirier, joueur des Atoles locaux, qui s'est signalé lors de la joute contre Sorel, M. René Gauthier, du service de la récréation, Fernand Pelletier, centre des Atoles de Sorel, et le maire P. A. Poirier, qui a tenu à participer à cette manifestation pour encourager le hockey mineur.

Deux victoires et une défaite pour les jeunes de Victoriaville contre Sorel

VICTORIANVILLE (R.L.) — Dimanche après-midi les jeunes du hockey mineur de Victoriaville ont remporté deux gains et ont subi un revers contre des jeunes du hockey mineur de Sorel.

Dans la première joute au programme, soit dans la catégorie Moustiques, le Sorel l'a emporté par 2 à 0. Fernand Pelletier a enfilé les deux buts du Sorel.

Dans la deuxième partie mettant aux prises deux équipes Pee-Wee, Victoriaville a défait Sorel par 6 à 5.

Denis Houle a été l'étoile de la rencontre avec un tour de chapeau, dont le but de la Victorie à la toute dernière minute de jeu. André Pépin, Pierre Demers et René Bordeleau ont été les autres marqueurs du Victoriaville. Pour les Sorelois, Pierre Robidoux a enfilé deux buts. Les autres compteurs ont été Pierre Gendreau, Benoît Gaudreau et Daniel Godin.

Enfin, dans la dernière rencontre opposant des clubs de la catégorie Midget, Victoriaville a humilié Sorel par 12 à 2.

Michel Laurendeau et Gilles Blais ont dirigé l'attaque des locaux avec chacun un tour de chapeau. Michel Binette, Mario Doyon, Laurent Roux, Pierre Boisvert, Gilles Cloutier et Jean Verreuil ont enfilé les autres filets. Michel Déziel et Claude Coulombe ont été les compteurs du Sorel.

Rencontres régulières

Voici par ailleurs les résultats des rencontres régulières du hockey mineur disputées en fin de semaine.

Catégorie Bantam

Cougars 3 Castors 3
Pour les Cougars, J.-J. Hébert, et Jacques Lefebvre avec deux buts ont été les marqueurs. Pour les Castors, Yves Tourigny, Michel Fréchette et Denis Hamel ont compté.

Pingouins 7 Panthères 2
Martial Ricard a explosé avec quatre buts, Gilles Pellerin en a réussi deux et Luc Martin un pour les vainqueurs. Yves Boucher a accumulé les deux filets des perdants.

Moustiques

Météors 2 Cosmos 1
Yves Hamel et Claude Larière ont brillé dans la victoire et Yvan Comeau dans la défaite.

Satellites 4 Astros 1
Pour les Satellites, Michel Doré, David Poirier, Yves René et René Pellerin ont compté alors que Michel Caron a évité le blanchissage aux Astros.

Pee-Wee

Champlain 2 Dollard 0
Michel Savoie et Yves Smith ont enregistré les deux buts de cette partie.

Cartier 3 Montcalm 3
Dans le camp du Cartier, Yvan Côté, Pierre Roux et Jacques Mercier ont compté alors que Pierre Demers a enfilé les trois filets du Montcalm.

Laval 3 Laurier 2
Mario Fréchette, Yves Provencher et Jacques Nadeau se sont mis en évidence pour les gagnants. La vedette René Bordeleau a mérité les deux buts du Laurier.

Midget

Lions 4 Elians 3

Gilles Blais a été la figure marquante avec un tour de chapeau. Mario Doyon a complété le pointage des Lions. Pour les Elians, Jean Bellemare a marqué à deux reprises et Daniel Gosselin a une.

Richelieu 5 Chevaliers 0
Pierre Boisvert a marqué deux buts, Daniel Côté, François Rheault et Christian Auger chacun un.

Bantam

Aigles 3 Castors 2
Jean Hamel, Jacques Houle et Yves Bélair ont dirigé l'attaque des Aigles tandis que Denis Gauthier et Yves Tourigny ont compté pour les perdants.

Pee-Wee

Cartier 2 Champlain 1
Les deux buts du Cartier sont allés à Alain Poirier et Yvan Côté alors que Serge Dion a évité le blanchissage à son club.

Laval 1 Dollard 0
Jean-Pierre Foucault a enregistré le seul but du match. Montcalm 6 Laurier 4
Denis Houle s'est signalé pour le Montcalm avec trois buts de même que Pierre Campeau avec deux et Pierre Campeau avec l'autre.

René Bordeleau a accumulé trois des 4 buts des perdants. Marc Hamel a réussi le quatrième.

Bantam

Cougars 4 Tigres 3
Pour les vainqueurs, René Carignan a été le meilleur avec deux buts. Michel Boissonneault et Alain Collard ont réussi les autres. Dans le camp des Tigres, Serge Béliveau a marqué deux buts et Alain Boisvert un.

Franc... Parler

VICTORIANVILLE (R.L.) — Cette fois, ce serait bien définitif, selon M. Robert Carrier, Charles Aznavour donnera un récital à Victoriaville le 3 mai prochain. Parmi les autres grands spectacles à venir dans les prochaines semaines, citons "les fausses confidences de Marivaux" avec Henri Norbert, Monique Leyrac qui donnera un récital à la place de Jean Ferrat, qui a contremandé sa tournée au Québec et le chansonnier créateur de la Manic, Georges Dor.

Les chefs de pompiers du district numéro 6 du Québec siègent à Victoriaville demain. Les délibérations, qui auront lieu à l'hôtel de ville, débuteront à 10 heures. Le repas du midi se prendra à l'hôtel Monair Victoria et en fin d'après-midi les chefs de pompiers seront l'objet d'une réception civique de la part des autorités municipales. Les journalistes sont les bienvenus à toutes les activités, nous a informé le directeur du département des incendies de la ville de Victoriaville, M. Fernand Giguère.

A la réunion de la Chambre de Commerce de Victoriaville, dimanche, le secrétaire a fait lecture d'une lettre de démission de la part du directeur Alfred Lamirande. L'assemblée a accepté la nomination de M. J.-Raymond Poisson pour combler le poste laissé libre.

M. Normand Gliche, président du comité expo-centenaire de la Chambre de Victoriaville a fait rapport des activités de son comité au cours de 1967. Le rapport financier indiquait un déficit de \$60 et après discussions, les membres acceptèrent que ce montant soit payé par la Chambre du fait que le comité relevait en quelque sorte de l'organisme.

Au cours des discussions à savoir qui paierait ce \$60, il a été proposé que l'on passe le chapeau pour régler la note. Nous avons été surpris de constater qu'un vétérinaire aux idées indépendantistes reconnues, s'est fait le secondaire de cette proposition.

La Chambre de Commerce régionale des Cantons de l'Est se réunira le 6 février prochain. L'assemblée se déroulera au club de golf de Richmond.

Gardez la bonne habitude de lire

LE NOUVELLISTE

Durant la distribution gratuite faite présentement, vous appréciez certainement notre

SERVICE DU PETIT DÉJEUNER



A compter de demain, un camelot vous visitera afin de prendre votre abonnement qui débutera lundi prochain, le 5 février.

RECEVEZ-LE ENCOURAGEZ-LE

En retour, il se fera un plaisir de vous apporter fidèlement à chaque matin les plus récentes nouvelles de votre ville, de votre pays, voire du monde entier.

le nouvelliste

257-A, rue NOTRE-DAME — VICTORIANVILLE

Tél.: 758-8555

Guy Blanchette, responsable du tirage

